

# La Politique Agricole Commune

## Un outil au service de la société ?



Avec le soutien de la Commission Européenne  
Agriculture et Développement Rural



Classe de Première STAV (Sciences et  
Technologies de l'Agronomie et du Vivant)  
Lycée Agricole Edgar Pisani  
Chaumont (52)

### Le monde agricole de demain

Le monde agricole ne cesse d'évoluer pour répondre à de nouvelles attentes. Voici nos attentes et nos propositions en tant qu'acteur économique.

**Au niveau Social :** La société attend de l'agriculture une production alimentaire suffisante pour tous, en garantissant la sécurité alimentaire, nécessaire à la santé du consommateur. L'agriculteur attend une médiatisation valorisante de son métier dans un milieu de plus en plus péri-urbain. Le monde agricole est un secteur à fort potentiel en terme de création d'emploi comme dans le domaine du maraîchage, de l'élevage ainsi que dans l'agriculture biologique.

**Au niveau Économique :** Les prix doivent toujours rester abordables pour les consommateurs et suffisamment élevés pour que les producteurs puissent dégager une marge et un revenu acceptable. Il faut que la profession développe et soutienne les circuits courts ou semi courts. La spéculation devrait être limitée sur les produits alimentaires pour éviter l'inflation des prix et donc limiter la famine dans certains pays en développement.

**Au niveau Politique :** Il faut que la PAC reste en place afin de pouvoir réguler les marchés et gérer l'agriculture européenne. Les mesures en place, peuvent être corrigées, certaines peuvent être améliorées par la création de nouvelles normes. On attend de la PAC une politique de maintien des activités dans les zones difficilement exploitables ou en voie de désertification. Il faudrait également que les pays en développement puissent créer leur propre politique agricole commune afin d'être plus compétitifs au niveau mondial.

**Au niveau Environnemental :** L'agriculture devra produire tout en préservant la biodiversité dans le but de sauvegarder les espèces. L'espace rural en partie géré par l'agriculteur devra être pris en compte par tous. Cette action est qualifiée d'aménité sur le paysage. L'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais devra être limitée pour réduire la pollution et répondre à la législation. Les énergies renouvelables telles que le solaire ou les projets de méthanisation devront être développées et utilisées dans le domaine agricole qui est capable de s'adapter aux évolutions énergétiques. On a pu constater que le monde agricole a déjà subi de fortes évolutions. Cependant il ne faut pas oublier le rôle de l'agriculteur dans les années à venir; il doit préserver le terroir, les traditions, le patrimoine de nos régions, la biodiversité et le paysage dans ce contexte perpétuel d'adaptations.